



Augmenter les retraites !!!

Au niveau du pouvoir d'achat et des pensions, l'augmentation des retraites complémentaires de 1 % au 1er novembre 2021 et des pensions de base de 1,1 % au 1er janvier 2022, sont une véritable provocation au vu de l'évolution des prix à la consommation de plus de 3 %.

Les retraités ont perdu entre 10 et 12 % de leur pouvoir d'achat en 15 ans, soit 1 mois de pension par an. Dans le même temps, les patrons du CAC 40 « sabrent le champagne ». Le CAC 40 a bondi de près de 29,3% en 2021 sa meilleure année depuis 1999 en pleine pandémie ! Merci monsieur le président des riches !

LE 28/12/2021
**BOURSE : LE CAC 40
BAT SON RECORD
HISTORIQUE**



L'indice CAC 40 depuis le début de l'année



La prime « inflation » de 100 euros est un artifice (seulement pour une retraite inférieure à 2 000 euros nets par mois) alors qu'un salarié payé 2 600 euros brut perd 845 euros par an de pouvoir d'achat et qu'un retraité recevant une pension nette de 2000 euros perd 400 euros par an. Les prix de l'énergie et de l'essence flambent ainsi que les produits de première nécessité et la mise en place d'un forfait de 19,61 euros aux Urgences au 01/01/2022.

La FNME-CGT revendique une ouverture immédiate de négociation de Branche autour des minimums de pension avec un socle de 2 000€ (Soit pour la Branche des IEG le NR 110, coef 313,9 de la grille actuelle). La FNME-CGT revendique également au niveau des entreprises, une ouverture immédiate de négociation autour des niveaux minimum de départs en retraite pour chaque collègue.

Le « Forfait patient Urgences » : une mauvaise réponse à un vrai problème.

Le manque de médecins de ville et/ou la confrontation à une situation grave initient souvent un passage aux urgences Hospitalières. Le gouvernement remplace le ticket modérateur par un « forfait patient Urgences » pour chaque passage aux urgences hospitalières, dès lors que celui-ci n'est pas suivi d'une hospitalisation, devra être réglé sur place. Ce forfait est pris en charge, totalement ou partiellement, par une complémentaire.

Or, plus de 3 millions de Français n'ont pas de complémentaire santé... mais peuvent bénéficier, sous conditions, de la « complémentaire santé solidaire ». Une mesure punitive...

Pour le ministère de la santé « il s'agit d'une pédagogie sur le coût, pour inciter à ne pas aller aux urgences ».

Mais pourquoi une telle incitation si il n'y a pas d'alternatives ?

Ce forfait urgence est donc un obstacle à l'accès aux soins pour les plus démunis.

Dans un contexte de crise sanitaire et d'explosion de la pauvreté, le « forfait patient Urgences » accentue les inégalités et marque un recul pour l'accès aux soins de tous.

Signez la pétition lancée par la CGT contre ce forfait : <http://www.cgt.fr/petition/non-au-forfait-urgences>



Le PROJET GOUVERNEMENTAL « GRANDE SECU »

UN PROJET DANGEREUX ET NEFASTE

A la demande du gouvernement le Haut Conseil à l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM) a planché sur plusieurs scénarios de « réforme » de la Sécurité Sociale. Ce projet ne répond pas aux besoins de la population et tourne le dos aux besoins et à nos propositions.



Cela pour 3 raisons majeures :

La première est que le financement de la sécu selon Macron c'est-à-dire tout ce qui concerne la santé, la retraite, la famille serait uniquement basé sur l'impôt.

Aujourd'hui l'impôt finance déjà 50% de la Sécurité Sociale par la CSG.

La loi budgétaire actuelle plafonne les dépenses et peu importe si les besoins augmentent.

C'est une des raisons pour lesquelles il y a des déremboursements de médicaments, des suppressions de lits dans les hôpitaux, du manque d'approvisionnement de matériel et dernièrement toutes les difficultés liées au COVID.

Selon la situation financière de l'Etat ce dernier décide de limiter ou non les dépenses de santé qui deviennent un ajustement budgétaire comme un autre.

De plus A compter de 2025 La loi de Financement de la Sécurité Sociale LFSS imposera une « règle d'or » : un équilibre financier des comptes de la Sécurité Sociale. Ce projet passe par le financement total de la Sécurité Sociale par l'impôt.

On peut supposer que l'équilibre financier va influencer directement soit sur le panier de soins proposé aux plus modestes, soit par une augmentation de la CSG.

Dans la même logique, une nouveauté est venue se greffer dans l'agenda des discussions institutionnelles. **Un débat sur la « soutenabilité de la dette » se tiendra désormais tous les ans en septembre à l'Assemblée Nationale avant l'examen du budget de l'Etat et de la Sécurité Sociale.**

Deuxièmement : le périmètre de remboursement ou « le panier de soins »

Présenté comme une avancée sociale, le **panier de soins** est en fait une liste définie de traitements qui seront remboursés par la Sécurité Sociale.

L'optique, l'audition et le dentaire seraient pris en charge sur les prothèses de base. Tous les traitements ne seraient pas remboursés.

Le panier de soins est contraire aux obligations actuelles de la Sécurité Sociale. Il implique de fait de moindres remboursements pour les traitements qui seront hors le panier de soins.

Cette disposition aboutit sur une médecine à 2 vitesses : soit on aura les moyens de se payer des assurances privées pour avoir des appareils et traitements efficaces, soit l'on devra se contenter des prestations de bases souvent inadaptées.

O. Véran procède à une attaque sans précédent sur les mutuelles.

L'option la plus radicale évoquée par Olivier Véran est l'absorption des régimes complémentaires (mutuelles et caisses de prévoyance) par une Sécurité Sociale Universelle.

Certes «la Grande Secu » réduirait de fait les coûts dû au double traitement des dépenses de santé : Sécurité Sociale, puis complémentaires et mettrait fin aux faramineux frais de gestions de ces dernières années.





Toutefois selon le HCAAM ce système représenterait 22,4 milliards d'euros de dépenses publiques supplémentaires.

Qui va payer ? Pas le patronat – il paie de moins en moins de cotisations sociales. Par les différentes exonérations les employeurs ont eu une forte diminution de leur participation. Leur part est en perpétuelle baisse de 72% en 1980, elle passe à 50% en 2000 et 36,5% en 2021.

Les salariés eux sont assujettis à la CSG qui peut évoluer sans concertation par une décision de l'Etat.

Le scénario de financement de cette « nouvelle sécu » reposerait donc sur l'impôt avec une nouvelle augmentation de la CSG.

Troisièmement : le mode de décision

La volonté de ce projet est que **l'Etat décide de tout**.

Les patients les assurés sociaux n'auront pas voix au chapitre pour définir leurs priorités en particulier les nouveaux besoins pour protéger leur famille, entourer et protéger les personnes âgées.

Si l'Etat définit les priorités en fonction de la dette publique quelles seront les priorités qui seront fixées et par qui ?

La CGT au contraire estime que c'est aux assurés sociaux de décider et de fixer les priorités C'est à eux, par le biais de leurs organisations syndicales, que revient la gestion de la Sécu et la réponse aux besoins des gens. La crise pandémique oblige le gouvernement à s'interroger sur les dysfonctionnements de notre système de soins.

EN CONCLUSION

La « Grande Sécu » de Macron/Véran c'est l'installation d'une Sécurité Sociale à 2 vitesses.

Le système de base « La Grande Sécu » pour les plus précaires avec un panier de soins restreint et qui peut être revu chaque année par la loi de financement de la Sécurité sociale et un système privé inégalitaire avec des complémentaires santé d'entreprises et des assurances privées comme aux Etats Unis.

« La Sécurité Sociale est la seule création de richesses sans capital. La seule qui ne va pas dans la poche des actionnaires mais est directement investie pour le bien-être de nos concitoyens ; faire appel au budget des contribuables pour la financer serait subordonner l'efficacité de la politique sociales à des considérations purement financières. Ce que nous refusons. » **Ambroise Croizat**

Manifestation des retraités le 24 mars à Tours

Après le succès de la manifestation parisienne des retraités le 2 décembre, après le succès des mobilisations des agents EDF GDF pour les salaires, les pensions et l'avenir de l'entreprise, après le succès de la manifestation interprofessionnelle du 27 janvier où les retraités ont massivement participé, les organisations syndicales appellent à une journée nationale d'action des retraités le 24 mars pour exiger le relèvement des pensions, de vrais services publics de proximité et une protection sociale « 100% SECU ». Pour notre département, ce sera une manifestation à 10h30 place Jean JAURES à TOURS.



Culture « Lire peut endommager sérieusement notre Ignorance »

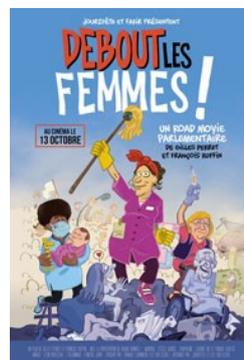
Un Petit TOURS au Cinéma, CHINON rien....

Debout les femmes !

Un film de Gilles Perret et François Ruffin

En pleine crise du Covid, le président de la République déclarait : « Il faudra se rappeler que notre pays tient tout entier sur ces femmes et ces hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal. » Ce film vient le rappeler. Parce que le Président, lui, l'a déjà oublié. Et il voudrait qu'on l'oublie tous...

Celles "qui ne sont rien" mais qui font tout .



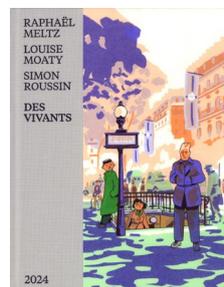
OUISTREHAM

Marianne Winckler, écrivaine reconnue, entreprend un livre sur le travail précaire. Elle s'installe près de Caen et, sans révéler son identité, rejoint une équipe de femmes de ménage. Confrontée à la fragilité économique et à l'invisibilité sociale, elle découvre aussi l'entraide et la solidarité qui unissent ces travailleuses de l'ombre.



Bd : Des Vivants

Été 1940 : la France est occupée. Certains pourtant refusent la fatalité : à Paris, au cœur du musée de l'Homme, quelques ethnologues se réunissent, bientôt rejoints par des gens de tous horizons — avocats, religieuses ou garagistes. Autour de Boris Vildé, d'Anatole Lewitsky, d'Yvonne Oddon, ces visionnaires posent les bases de la lutte qui mènera à la Libération : évasions de prisonniers, passages vers l'Angleterre ou la zone libre, et publication d'un journal clandestin, Résistance. Mais ces insoumis de la première heure seront bientôt trahis,...



Les membres du Conseil syndical :

- Alain **AVERTIN**
- Marie-Angèle **DOUSSOT**
- Patrick **FRESNE**
- Pascal **GIROLET**
- Joël **QUITTET**
- Pierre-Marie **ROBIN**
- François **ROTA-SCORLASETTI**
- Bernard **ROZE**
- Christian **SEISEN**
- Claudine **VILLIERS**
- Laurent **BEAUFRERE**
- Christian **LAMORT**
- Claude **THOMANN**
- Patrice **HAMON**
- Pascal **BONNEFEMNE**

Directeur de la publication :
Sophie **HERVE**
Conception: **COLLECTIVE**

Adresse à Connaître: pour vos lectures ou cadeaux de BD...

Située au cœur du Vieux Tours depuis 20 ans, la librairie Bédélire est la référence incontournable en matière de bande dessinée.

BÉDÉLIRE : 81, rue du Commerce 37000 Tours bedeliretourslib@canalbd.net

Coupon de contact et de syndicalisation

Coupon à renvoyer à :

Syndicat CGT Energies Touraine
91 rue Fromental
37204 TOURS Cedex 3

Tél: 02 47 48 58 59 / 02 47 48 53 09

Fax : 02 47 66 33 58

Courriel: egst.cgt@laposte.net

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

recevoir régulièrement des informations CGT

Nom-Prénom _____

Adresse _____

Mail : _____@_____

Tél: _____/Port: _____